



Conseil économique et social

Distr. générale
18 février 2010
Français
Original : anglais

Commission du développement durable

Dix-huitième session

3-14 mai 2010

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Rubrique thématique du cycle d'application

2010-2011 – session d'examen

Résumé du Président de la Réunion d'application au niveau régional pour l'Asie et le Pacifique

I. Le contexte du développement dans la région de l'Asie et du Pacifique

1. La région de l'Asie et du Pacifique est à la croisée des chemins. Les décisions en matière de politiques et d'investissement, que ce soit en réponse à des questions intersectorielles ou à des modules thématiques, tels que les transports, les produits chimiques, la gestion des déchets, les activités minières ou le Programme-cadre décennal de consommation et de production durables, vont modeler le développement de ces pays pour les décennies à venir. L'objectif a été de : a) favoriser le développement économique de manière à découpler l'utilisation des ressources, minières ou chimiques de la croissance du produit intérieur brut (PIB); b) promouvoir une consommation et une production ainsi que des transports durables et c) rendre accessible l'emploi et satisfaire les besoins essentiels tout en diminuant le surpeuplement, les déchets, la pollution et l'usage de l'énergie.

2. S'agissant de développement durable dans la région de l'Asie et du Pacifique, que ce soit en termes de questions intersectorielles ou dans un contexte de thématique, il importe d'édifier un système résilient qui intègre les facteurs socioéconomiques et écologiques et qui soit en mesure de répondre aux chocs qui ont récemment affecté l'économie régionale et mondiale suite à une série de crises financières, énergétique et alimentaire. L'élaboration d'un tel système exigerait de porter l'attention sur trois mesures : a) rester dans les limites; b) rendre le système intégré résilient et c) tenir compte des divers liens du système.

3. La notion de limites ou de seuils représente un concept important dans le domaine de la durabilité. L'utilisation des ressources ou l'efficacité qui constitue l'élément de base à la fois d'une croissance verte et d'une consommation et

* E/CN.17/2010/1.



production durables (le thème transversal pertinent au module thématique à l'examen), est par conséquent essentielle au maintien de la pression dans les limites, et de ce fait, à la durabilité. Les participants ont noté que les préoccupations relatives à la sauvegarde de l'harmonie écologique et à la durabilité étaient profondément ancrées dans la région, comme l'illustre « l'indice du bonheur national brut » du Bhoutan, « l'économie suffisante » en Thaïlande, « la croissance verte fondée sur des technologies à faibles émissions de carbone » en République de Corée et « la société harmonieuse » en Chine.

4. La croissance verte met l'accent sur le découplage du développement socioéconomique et des activités humaines apparentées de leur impact environnemental. L'objectif implicite est de minimiser les effets négatifs d'un système sur les autres. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a défini l'efficacité de la croissance comme un élément clef pour répondre aux besoins futurs tout en restant dans les limites de la capacité de charge environnementale.

5. Les politiques et les mesures requises pour mettre en place des systèmes socioéconomiques résilients devraient par conséquent aider à résoudre les problèmes associés aux questions intersectorielles et aux questions thématiques. Elles devraient dès lors recevoir plus d'attention dans les concertations nationales, régionales et internationales. Il importe de reconnaître les liens qui existent entre les systèmes sociaux, économiques et écologiques. À l'heure actuelle, des investissements matériels requis pour le développement durable sont largement promus par les responsables des politiques tandis que les investissements non matériels, par exemple dans les changements de comportement, la gouvernance, la participation et l'habilitation des multiples parties prenantes, n'ont pas reçu suffisamment d'attention. Un plaidoyer plus vigoureux en faveur des questions intersectorielles et thématiques s'avère nécessaire.

6. Finalement, au sein de crises multiples, au moment où les modèles traditionnels de développement sont remis en question et que le monde est à la recherche de nouvelles voies et de nouveaux dirigeants, la région de l'Asie et du Pacifique détient non seulement la possibilité de déterminer son avenir, mais celui du monde entier. Le besoin de crédits supplémentaires et de transferts technologiques respectueux de l'environnement, outre le renforcement de la coopération régionale pour partager les meilleures pratiques, a été également souligné. La région devrait élaborer une série commune de normes et d'approches de développement comprenant les principes d'efficacité, des politiques et des stratégies, intégrant l'ensemble des dimensions d'un développement durable (économiques, sociales et environnementales) de façon complète et équilibrée.

II. Observations générales sur les rapports thématiques

7. Les participants ont exprimé leur appréciation pour l'établissement des rapports thématiques et de synthèse très complets et ont rendu hommage à leur utilité pour faciliter le débat régional de la Commission du développement durable. Il a été toutefois souligné qu'en raison de la large couverture de chacun des cinq domaines thématiques et de la complexité de leurs interrelations, la Réunion régionale d'application ne parviendra peut-être pas à examiner tous les aspects pertinents à tous les domaines prioritaires en vue d'actions régionales communes.

8. Afin d'assurer que l'examen de la Commission du développement durable soit fondé sur des informations à la fois étendues et détaillées, la Réunion a invité tous les Gouvernements à soumettre leurs rapports nationaux au secrétariat de la Commission.

III. Examen des questions relatives aux domaines thématiques

A. Transports

1. Progrès accomplis et résultats obtenus

9. Des progrès considérables ont été accomplis en matière d'intégration régionale et de connectivité. En Asie, les bénéficiaires d'une amélioration des transports ont profité principalement aux populations des zones côtières, en particulier à proximité des ports. En vue de favoriser une prospérité générale, il reste par conséquent encore beaucoup à faire en matière de transport pour atteindre les nombreuses populations vivant dans les zones reculées et dans les zones rurales ainsi que dans les pays enclavés.

10. La densité du réseau routier et la qualité des routes se sont améliorées ces dernières années, mais il y a lieu d'étendre des services de transport adéquats aux zones rurales, notamment en développant le réseau des routes de raccordement. Un accès aisé aux marchés, spécialement en termes de transport des produits agricoles, est indispensable au commerce des produits locaux et à la viabilité des économies rurales. Les transports jouent un rôle crucial pour alléger la pauvreté en facilitant l'accès à l'emploi des groupes à faibles revenus et en augmentant le temps que ces groupes peuvent consacrer à des activités génératrices de revenus. Dans les zones rurales, la distance pour se rendre à l'école et la qualité des routes sont des facteurs déterminants dans l'achèvement des études, tandis que la distance du domicile à l'hôpital constitue une variable significative des taux de mortalité infantile et juvénile ainsi que des taux de mortalité maternelle.

11. La fourniture de services de transport de qualité suffisante est étroitement liée à la performance économique et à l'équité sociale. Un système de transport socialement viable doit être au service de la mobilité et des besoins d'accès des groupes les plus vulnérables, notamment les familles à faibles revenus, les femmes, les personnes âgées et les personnes handicapées. En particulier, transport viable et égalité entre les sexes devraient aller de pair. Une mobilité accrue est cruciale pour les femmes désirant participer au développement économique. De nombreux pays accordent la priorité aux moyens de transport public et quelques exemples intéressants d'accès universel peuvent être observés dans toute la région. Certains pays, comme les Philippines, entament l'élaboration de stratégies nationales de transport durable. En même temps, beaucoup reste à faire dans la région pour mettre en place des systèmes de transport axés sur l'inclusion sociale.

12. Les niveaux de la qualité de l'air se sont améliorés dans certaines villes asiatiques au cours de ces dernières années, principalement en raison de la disparition progressive de l'essence contenant du plomb et des moteurs à deux temps des motocyclettes ainsi que de l'amélioration des émissions des véhicules à moteur et de la qualité des carburants. En dépit de ces progrès, la pollution de l'air dans les villes asiatiques continue de se situer au-dessus des normes de

l'Organisation mondiale de la santé, entraînant, selon les estimations, un demi-million de décès précoces chaque année. Les particules polluantes sont les plus préoccupantes, la couche d'ozone devenant de plus en plus problématique.

13. Le secteur des transports est l'un des principaux consommateurs d'énergie en Asie et Pacifique. Il est aussi le plus grand consommateur de pétrole. Ceci a des incidences significatives sur la sécurité énergétique de la région, car la majorité des pays sont des importateurs nets d'énergie, particulièrement affectés par la volatilité du prix du pétrole. Quelques pays ont réalisé des progrès dans le domaine de l'efficacité énergétique et des normes d'émissions des véhicules. Le Japon, par exemple, a été en mesure d'améliorer de 50 % l'efficacité énergétique au cours des 20 dernières années grâce à son approche « Top Runner standards » (suivre le modèle existant le plus performant).

14. Le secteur des transports est également le second contributeur des émissions mondiales de dioxyde de carbone, soit 23 % du total des émissions. Il représente la source d'émissions qui augmente le plus rapidement dans les pays en développement. Les pays prennent des mesures en vue de réduire ces émissions, par exemple en favorisant les transports publics, en préconisant l'utilisation de modes de transport produisant moins de dioxyde de carbone tel que le train et en améliorant l'efficacité en carburant. Au Japon, dans le secteur des transports, de telles mesures ont déjà permis de diminuer les émissions qui avaient atteint leur pic 2001. Dans les pays où la production de dioxyde de carbone par le secteur des transports est déjà relativement faible, la priorité est de la maintenir à ce niveau tout en élargissant l'accès aux transports.

2. Défis et contraintes

15. Le manque d'accès et de mobilité dans les zones rurales fait obstacle à la réalisation d'un véritable développement durable. Les infrastructures incomplètes pour le transport du fret limitent l'accès au marché des produits locaux. La motorisation rapide dans la région a entraîné un certain nombre de problèmes, tels que les encombrements, la pollution de l'air et les émissions de gaz à effet de serre, outre les blessures et décès liés au transport. Les habitants à faible revenu sont souvent les premiers à être affectés par les incidences négatives de la motorisation, en dépit du fait que la plupart des pauvres ne possèdent pas de véhicule à moteur.

16. Les obstacles les plus critiques au transport durable sont : a) des structures institutionnelles et de gouvernance inadéquates; b) l'insuffisance des informations disponibles pour les responsables des politiques à l'échelon national et local; c) des données de base insuffisantes sur les modes de partage, les besoins des usagers, la qualité de l'air et autres facteurs critiques; d) le manque de ressources humaines pour traiter ces questions; e) le financement inadéquat; f) le manque d'accès aux technologies requises; g) le choix de quelques grandes villes seulement en négligeant les actions pour un transport durable dans des villes d'importance moyenne ou plus petites ainsi que dans les zones rurales et h) l'absence de normes concernant les émissions des véhicules à moteur. L'importance d'une large participation du public dans le développement des infrastructures a également été relevée.

17. L'adaptation au changement climatique constituera un défi majeur pour la région dans les années à venir, du fait que les infrastructures de transport souffriront considérablement de ses effets, notamment l'élévation du niveau de la mer et les

phénomènes météorologiques extrêmes. La région de l'Asie et du Pacifique est celle qui est la plus affectée par les catastrophes naturelles et les carences dans le domaine des transports ont considérablement ralenti les secours.

3. Options et voie à suivre

18. Il est indispensable d'élaborer des stratégies intégrées de transport pour faire face à la complexité des défis posés par le secteur des transports durables. Une approche intégrée devrait inclure notamment l'aménagement du territoire, la planification des options de transport non motorisé et de transports publics dans les zones rurales et dans les zones urbaines, l'infrastructure pour les systèmes de fret intermodal, des plans pour des opérations financièrement viables ainsi que pour l'entretien, les communications et des messages vulgarisés pour influencer sur les comportements, outre des technologies propres pour obtenir une efficacité énergétique et de faibles émissions de carbone.

19. Les participants ont noté avec préoccupation que les transports et les services ruraux de base correspondants étaient encore absents dans de nombreuses zones, en particulier dans les pays les moins développés de la région, freinant l'efficacité des efforts d'éradication de la pauvreté. Une assistance technique et financière internationale accrue est requise d'urgence.

20. Les efforts internationaux visant à lutter contre le changement climatique devraient offrir des possibilités de mettre en place des systèmes de transport producteurs de surcroît des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux. Porter l'attention sur les bénéfices accessoires pourrait aider à trouver des solutions gagnantes gagnantes dans l'élaboration de stratégies d'atténuation des effets du changement climatique. Compte tenu de la nécessité d'élargir au sein de la région l'accès à des transports efficaces et d'un coût abordable, en particulier dans les zones rurales, les politiques ne devraient pas s'attacher à limiter les transports, mais bien davantage à diminuer la croissance des émissions à effet de serre dans le secteur, notamment au moyen de technologies appropriées. Il importe de promouvoir les transports publics en vue de favoriser les transferts vers des modes à moindre émission de carbone, tels que le rail. Promouvoir l'efficacité en carburant et faire adopter des mesures visant à en réduire la consommation, telle que la taxation appropriée de carburants fossiles, pourrait contribuer à un développement à faible émission de carbone.

21. La collaboration avec le secteur privé dans le cadre de partenariats s'est déjà révélée efficace dans de nombreux projets de transport et devrait être examinée comme moyen de faire progresser l'ordre du jour du transport et du développement. De nombreuses solutions technologiques sont déjà disponibles et d'un coût abordable, mais n'ont pas été mises en œuvre. Des partenariats avec la communauté scientifique et technique devraient faciliter la diffusion de ce savoir. De surcroît, les partenariats avec les organisations de la société civile sont nécessaires en vue de satisfaire les besoins des groupes les plus vulnérables.

22. La coopération régionale et internationale devrait être renforcée pour avancer dans l'ordre du jour du transport et du développement. Les mesures d'intégration régionale telles que l'Accord intergouvernemental sur le réseau de la Route d'Asie¹

¹ Nations Unies, Recueil des Traités, vol. 2323, n° 41607.

et le réseau ferroviaire transasiatique² sont cruciales pour le développement de systèmes de transport durables de type intermodal offrant des services efficaces de transport interne tout en donnant accès aux marchés internationaux et à davantage de zones reculées. Le financement international des banques de développement et des instances bilatérales est essentiel au lancement des démonstrations initiales ainsi que pour combler les déficits de financement. Des initiatives comme la Conférence ministérielle sur l'environnement et l'énergie dans les transports ont joué un rôle important pour faire progresser le transport durable à faible émission de carbone. L'Initiative pour des transports écologiquement viables en Asie joue un rôle crucial dans la promotion et l'adoption des stratégies et approches intégrées pour réaliser des transports durables en Asie.

B. Produits chimiques

1. Progrès accomplis et résultats obtenus

23. L'Asie et le Pacifique, la seconde région dans le monde après l'Europe en termes de production et de consommation, a réalisé des progrès dans la gestion sans danger des produits chimiques.

24. De façon générale, la plupart des pays d'Asie et du Pacifique font des progrès en matière d'amélioration des connaissances ainsi qu'en ce qui concerne les normes et procédures pour gérer sans danger les produits chimiques sur base d'un certain nombre d'accords, d'instruments et de programmes internationaux relatifs à une gestion rationnelle et sûre des produits chimiques. Ces accords portent sur des domaines tels que le renforcement des connaissances et la diffusion d'informations par le biais de l'éducation, de la formation, d'activités de sensibilisation, d'instruments ainsi que de programmes, notamment de réduction des risques.

25. De nombreux pays ont également amélioré leur politique nationale de sécurité chimique en élaborant des systèmes d'alerte précoce et d'intervention en cas d'accident chimique, en contrôlant l'utilisation des produits chimiques dans les zones protégées et en renforçant les systèmes de responsabilité et de dédommagement en cas d'atteintes à la santé humaine ou à l'environnement.

26. De nombreux pays ont bénéficié des nouvelles connaissances et des informations grâce aux accords multilatéraux relatifs à la gestion des produits chimiques ainsi que par le biais des programmes de renforcement des capacités. Ces derniers font l'objet d'une mise en œuvre bilatérale ou multilatérale. Les progrès réalisés dans les pays d'Asie et du Pacifique dans la mise en œuvre notamment de la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux faisant l'objet d'un commerce international³, de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants⁴ et de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, ont été soulignés.

27. Les initiatives pour prévenir le trafic illégal de produits chimiques et de déchets dangereux comportent notamment le Protocole de Montréal relatif à des

² Commission économique pour l'Asie et le Pacifique, résolution 62/4.

³ Nations Unies, Recueil des Traités, vol. 2244, n° 39973

⁴ Ibid., vol. 2256, n° 40214

substances qui appauvrissent la couche d'ozone⁵, la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination⁶, la Convention de Stockholm ainsi que des initiatives mondiales telle que l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques.

2. Défis et contraintes

28. L'application des instruments internationaux existants relatifs aux produits chimiques devrait être renforcée davantage, notamment en fournissant des ressources financières et en renforçant les capacités requises par les pays en développement. La mise en œuvre des politiques internationales est inégale dans la région de sorte que le processus de développement peut être ralenti dans certains cas. Dans les États insulaires et territoires du Pacifique, la mise en œuvre a été moins rapide en comparaison des autres sous-régions. Ces pays et territoires ont également éprouvé des difficultés dans la mise en œuvre en raison de l'absence des infrastructures nécessaires.

29. En dépit des efforts considérables entrepris au cours de la dernière décennie, de nombreux pays ne disposent pas des capacités nécessaires pour assurer une gestion rationnelle des produits chimiques et sans danger pour l'environnement. Souvent, la capacité nationale de gestion ne parvient pas à suivre la croissance rapide de la consommation et l'apparition des nouveaux produits chimiques.

30. En outre, il est impératif de faire appel au secteur privé et de promouvoir la responsabilité sociale des entreprises dans la gestion des produits chimiques. L'industrie chimique ne cesse d'évoluer, de nouveaux produits chimiques sont mis au point et l'information sur les risques entraînés par ces derniers n'est habituellement pas disponible, ou seulement partiellement disponible et d'un accès limité.

3. Options et voie à suivre

31. Pour assurer une gestion rationnelle des produits chimiques, les Gouvernements devraient s'engager à adopter les mesures ci-après : a) intégrer la gestion des produits chimiques dans les priorités nationales de développement; b) élaborer un cadre institutionnel et programmatique national robuste; c) promouvoir la ratification et l'application des Conventions internationales pertinentes; d) encourager l'application des normes, outils et approches reconnus au niveau international en matière d'environnement et de santé, modifier la législation et appliquer les règlements existants, et e) promouvoir la participation du secteur privé et des organisations sans but lucratif de la société civile dans la gestion des produits chimiques.

32. Comme la plupart des problèmes rencontrés dans les pays en développement proviennent d'une diffusion insuffisante des connaissances et d'une faible capacité des ressources humaines, l'assistance technique devrait être renforcée en vue de former le personnel local sur l'impact des produits chimiques et les méthodologies d'évaluation.

⁵ Ibid., vol. 1522, n° 26369.

⁶ Ibid., vol. 1673, n° 28911.

33. Les Gouvernements nationaux et les institutions multilatérales devraient instaurer une coopération solide pour aider à mettre en place des infrastructures requises, notamment la législation et la réglementation, des centres de recherche et des bases de données. De telles interventions devraient contribuer à améliorer la fiabilité des informations et contribuer à la prise de décisions éclairées. Il est urgent d'accroître le nombre des activités internationales destinées à aider les pays à élaborer et appliquer des législations visant à empêcher les mouvements illicites de produits chimiques toxiques.

34. Comme les pays en développement dans la région sont dépourvus de la capacité de répondre efficacement à des accidents sérieux ou de surveiller les effets à long terme des produits chimiques sur l'environnement, les politiques de prévention devraient être renforcées. Des technologies appropriées devraient être développées pour guider l'allocation des ressources et les investissements

C. Gestion des déchets

1. Progrès accomplis et résultats obtenus

35. Diverses initiatives mondiales ont été lancées pour lutter contre les déchets, notamment la mise en œuvre au niveau local d'Action 21, les objectifs du Millénaire pour le développement, la Convention de Bâle, la Convention de Stockholm, le Protocole de Montréal, l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques et le Protocole de Kyoto⁷, couvrants divers aspects des déchets municipaux, industriels, toxiques et les eaux usées. En outre, plusieurs organismes internationaux et bilatéraux sont actifs dans la promotion de la gestion durable des déchets.

36. Afin de promouvoir l'échange d'informations ainsi que de renforcer les capacités des pays en développement, y inclus les pays les moins avancés et acquérir et diffuser les technologies de traitement des déchets, un centre de connaissances sur les « 3R » (réduction, réutilisation et recyclage) a été créé avec l'aide du Gouvernement japonais.

37. Alors que le traitement de la plupart des déchets municipaux solides relève des autorités locales, les déchets industriels et les déchets dangereux, les déchets des soins médicaux et les déchets d'appareils électroniques sont habituellement du ressort d'un niveau plus élevé du Gouvernement. Les gouvernements locaux et nationaux sont confrontés à de nombreux défis pour le traitement des déchets, notamment le manque de fonds, d'accès à la technologie adéquate et de terrains disponibles pour l'élimination des déchets, outre l'augmentation croissante des coûts de transport. De nombreux Gouvernements ont commencé à prendre des mesures en faveur d'une gestion écologique des déchets solides. Certains ont promulgué des législations très complètes pour assurer une gestion des déchets dangereux, des déchets solides et des eaux usées, soucieuse de l'environnement. En outre, plusieurs organismes internationaux et bilatéraux sont actifs dans le domaine de la promotion de la gestion des déchets solides. De nombreux pays ont incorporé la démarche des « 3R » dans leurs pratiques de gestion des déchets. Les stratégies de mise en œuvre de nombreux pays se sont attachées à inclure le secteur privé et les collectivités dans la gestion des déchets solides notamment en ce qui concerne les

⁷ Voir FGGG/CP/1997/7/Add.1, décision 1/CP.3, annexe

« 3R ». Les participants de la Réunion ont été informés des initiatives nationales sur le traitement des déchets à valorisation énergétique et le compostage des déchets organiques pour servir d'engrais dans l'agriculture.

2. Défis et contraintes

38. En dépit des progrès réalisés, plusieurs défis et contraintes subsistent en raison du fait que la production de déchets augmente rapidement dans la région de l'Asie et du Pacifique, notamment en raison de la croissance économique, de l'urbanisation et de l'industrialisation. Le volume de déchets municipaux solides, de déchets dangereux et de déchets d'activités de soins continuera d'augmenter, illustrant la nature persistante de nombreux défis auxquels la région est confrontée.

39. Bien que de nombreux pays aient promulgué des lois et des règlements, leur mise en application rigoureuse constitue un défi. En outre, dans le passé, le renforcement des capacités requises des Gouvernements à l'échelon national et local n'a pas été mis en œuvre. L'accès aux technologies nécessaires et au financement pour le traitement des déchets constitue un autre défi important.

40. Les différences de définition selon les pays concernant les déchets dangereux constituent un défi important. Elles rendent difficile l'application des lois et sont l'une des raisons de la continuation des importations et exportations de déchets dangereux. En outre, le transport, le traitement et l'élimination des déchets radioactifs continuent d'être un défi dans la région.

3. Options et voie à suivre

41. Les participants à la Réunion ont appelé l'attention sur les domaines clés suivants pour la poursuite des actions existantes et futures : a) coopération régionale accrue en matière d'échange d'informations en vue de formuler des stratégies nationales de gestion des déchets; b) approches et technologies novatrices dans la gestion des déchets solides municipaux; c) gestion des déchets biomédicaux. L'élaboration de directives sous l'égide de la Conférence des parties à la Convention de Bâle et l'échange d'informations relatives à la réglementation des déchets dangereux par le biais du Asian Network for Prevention of Illegal Transboundary Movement of Hazardous Wastes (Réseau asiatique pour le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux) ont également été cités comme instruments de la coopération régionale à venir.

D. Activités minières

1. Progrès accomplis et résultats obtenus

42. La région de l'Asie et du Pacifique dispose de ressources minérales abondantes et figure en bonne place parmi les premiers producteurs mondiaux de la plupart des ressources minérales. La demande s'est accrue parallèlement à la croissance des économies régionales tandis que s'opérait un changement quant aux minerais demandés. La production d'énergie nucléaire exigeant de l'uranium s'est accélérée ces derniers temps, tandis que la production de technologies propres a accru la demande de métaux rares, notamment des terres rares. Les exploitations minières à grande échelle continuent de poser des problèmes pour les communautés locales, notamment les atteintes à la santé et au bien-être des êtres humains, et des

animaux, outre la destruction des ressources naturelles et des écosystèmes. Les ressources minérales sont surtout trouvées dans les territoires abritant des peuples autochtones. Les bénéfices ne sont pas partagés et les incidences environnementales affectent au premier chef ces groupes. De surcroît, les femmes; les enfants et les jeunes sont particulièrement vulnérables à cet égard.

43. Les cadres régionaux de l'élaboration des nouvelles politiques minières ont été établis par l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et par l'Association de coopérations économiques Asie-Pacifique (APEC). L'ANASE comme l'APEC ont fait des déclarations politiques importantes sur les exploitations minières.

44. Les Gouvernements ont pris des mesures pour promouvoir des activités minières responsables, notamment l'instauration de politiques-cadres visant à rendre durables les exploitations minières. Les initiatives ci-après ont été notées au cours de la Réunion : a) politiques, règlements et procédures de planification de la réhabilitation environnementale; b) gestion du règlement des différends; c) processus consultatifs; d) analyse d'impact sur l'environnement; e) évaluation des dégâts comme base pour améliorer le respect des règles et le suivi; f) exploitations minières à petite échelle; g) analyse de l'intérêt des parties prenantes. En outre, les exploitations minières ont été interdites dans les bassins hydrographiques et les réserves forestières, en outre le coût de l'eau a été augmenté pour les exploitations minières. Les expériences nationales montrent que combiner des investissements responsables du secteur privé avec une réglementation gouvernementale rigoureuse et des politiques sociales a toutes les chances de profiter aux communautés locales. Le représentant d'un petit État insulaire a souligné que dans son pays des licences d'exploitations minières avaient été refusées pour donner la priorité aux questions de durabilité plutôt qu'à un gain économique à court terme.

45. L'industrie extractive a pris des mesures pour mettre en place des systèmes de gestion et des cadres de politique en vue d'appliquer les normes mondiales et d'améliorer l'établissement des rapports. Des actions conjointes ont également été menées afin de promouvoir la responsabilité sociale ainsi que l'extraction minière scientifique et durable. Néanmoins, un écart subsiste entre les attentes relatives aux « normes » durables et les opérations minières sur le terrain.

46. En outre, les entités des Nations Unies et les organisations de la société civile sont des acteurs importants dans la région. Les organismes internationaux tels que l'Organisation internationale du travail et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont lancé des initiatives importantes en faveur des activités minières durables.

47. Les succès en matière d'innovation technologique ont porté notamment sur la lixiviation in situ, l'efficacité énergétique, la réduction des besoins en eau, les perfectionnements de la robotique et d'autres techniques permettant de réduire les besoins énergétiques et les risques pour les êtres humains.

48. En dépit des progrès obtenus dans divers domaines, les opportunités qui se présentaient au secteur minier n'ont pas été pleinement exploitées. Les ressources minérales ont été sous-évaluées, les bénéfices n'ont pas fait l'objet d'une distribution équitable et les liens avec l'ensemble de l'économie ont été ténus. Les pays qui sont largement tributaires de l'exportation de leurs matières premières sont

vulnérables aux changements des prix mondiaux des matières premières ainsi qu'aux catastrophes naturelles.

49. Il a été reconnu que l'extraction minière à long terme ne saurait être durable. Un exemple d'approches industrielles écologiques qui ont appuyé la gestion axée sur la demande est offert par le Eco Town Program (programme de cités écologiques), qui s'efforce de maximiser les opportunités économiques et environnementales qui se présentent à travers la proximité géographique des zones industrielles ou urbaines en utilisant dans des applications industrielles les déchets commerciaux, municipaux ou industriels.

2. Défis et contraintes

50. Les défis auxquels le secteur minier se trouve confronté portent notamment sur les points ci-après : assurer l'utilisation efficace des ressources; l'intensité élevée de la demande énergétique; la gestion des substances toxiques; des conditions de travail appropriées; le développement de relations mutuellement bénéfiques avec les collectivités locales; la gestion des risques financiers et technologiques. Des défis persistants concernent l'orpaillage et la contamination au mercure qui lui est associée, outre la gestion des déchets radioactifs découlant de l'extraction de l'uranium.

51. L'industrie minière doit de plus en plus mener des opérations acceptables qui soient respectueuses de l'environnement et socialement responsables. La sensibilisation de plus en plus forte du public, les sentiments négatifs à l'égard des industries d'extraction minière exprimés par certains groupes, la conscience des investisseurs institutionnels des liens entre l'efficacité économique, les risques et la responsabilité environnementale ainsi que la reconnaissance des droits des peuples autochtones sont des questions cruciales à haute visibilité qui incitent les entreprises à faire preuve de responsabilité sociale. De surcroît, l'extraction minière est une activité à forte composante énergétique et le rôle de ce secteur dans l'atténuation du changement climatique devrait être mieux articulé. La gestion intégrée de l'eau et des écosystèmes exige davantage d'attention dans les zones potentiellement affectées par les effets de l'extraction minière; celle-ci est une grande consommatrice d'eau et les mines fonctionnent souvent dans des zones écologiques fragiles comme les montagnes.

52. L'évolution récente du commerce du mercure et de ses composants reflète une sensibilisation croissante à l'environnement, tendance qui aura une incidence sur l'industrie minière dans la région. Les politiques commerciales et environnementales devraient se renforcer mutuellement et les politiques affectant négativement le commerce devraient être évitées.

53. Bien que le secteur minier soit un secteur économique important, il importe pour en assurer la durabilité, d'examiner très attentivement les mesures permettant de réduire la demande en minerais, par le biais d'une gestion axée sur la demande, comprenant notamment des démarches « 3R ».

54. Dans plusieurs pays, les cadres réglementaires et les mesures d'incitation s'améliorent, cependant la faiblesse des capacités de mise en œuvre en freine l'efficacité. Les failles dans l'application de la réglementation ont été notées. Elles reflètent les insuffisances des capacités humaines ainsi que des contraintes sur les plans financier et technique, comme l'ont relevé les représentants de divers pays.

3. Options et voie à suivre

55. Une politique minière inclusive est nécessaire pour appuyer les approches globales qui permettent de répondre à la demande de minerais. Une intégration accrue des politiques avec les autres secteurs s'avère indispensable, de même que des évaluations stratégiques de la durabilité des activités minières.

56. Il conviendrait d'examiner une consolidation de la coopération régionale ou la possibilité d'une Convention internationale dans les domaines du commerce des minerais et des politiques d'investissement pour appuyer la réhabilitation environnementale comme moyen de promouvoir le développement durable du secteur minier. Il a été suggéré que les États membres consacrent une partie des revenus provenant des activités minières à la réhabilitation environnementale comme moyen d'assurer le développement durable du secteur minier. Les expériences des pays de la région en matière de politique d'investissement de ce type devraient être partagées.

57. Les investissements fondés sur des processus inclusifs et transparents devraient être favorisés. À cette fin, il importe d'intensifier la consultation sur les questions intéressant les peuples autochtones; les droits des peuples autochtones sont particulièrement menacés par les activités minières et les approches axées sur les droits de l'homme sont susceptibles d'aider à l'établissement de meilleures pratiques. Les processus inclusifs et transparents devraient s'appuyer sur le consentement préalable, libre et éclairé ainsi que sur la prise en compte des besoins des femmes dans l'élaboration et la programmation des politiques. De meilleures communications sont cruciales pour atténuer les risques et les gérer. Il importe de tirer des conclusions et de définir ce qui constitue une activité minière acceptable.

58. Le renforcement des capacités pour mener des études d'impact environnemental dans les pays en développement est crucial.

59. Il importe également de promouvoir la responsabilité sociale des entreprises et les approches éthiques, telles que le commerce équitable des minerais.

60. Les investissements dans la science et la technologie sont requis, notamment dans les secteurs suivants : a) technologies propres pour atténuer l'impact sur l'environnement, utilisation des ressources et gestion des déchets miniers; b) réhabilitation des mines abandonnées; c) technologies minières avancées, notamment dans des domaines nouveaux tels que le géomimétisme. À cet égard, le rôle des institutions scientifiques comme partenaires du Gouvernement devrait être renforcé.

61. La gestion de la demande devrait être consolidée par le biais d'évaluation du cycle de vie et d'approches d'écologie industrielle. Le recyclage est également critique pour maintenir la demande dans des limites durables. L'usage rationnel et l'aménagement du territoire doit permettre une optimisation des bénéfices et la prévention des conflits. L'interdiction d'extraction minière dans les bassins hydrographiques et dans les réserves forestières en fournit un exemple.

62. L'énergie nucléaire est favorisée par nombre de Gouvernements de la région comme source énergétique viable, aussi convient-il de renforcer le dialogue sur les questions importantes telles que l'abandon progressif de l'extraction de l'uranium et autres activités nucléaires vu l'extrême toxicité de leurs déchets, outre le fait que leur traitement sans danger s'est avéré difficile.

E. Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables

1. Progrès accomplis et résultats obtenus

63. Il n'y a à peine sept ans, en 2002, lors du Sommet mondial pour le développement durable, les Gouvernements du monde entier ont réaffirmé leur volonté de préserver l'environnement pour les générations futures. Les organismes du système des Nations Unies ont mis en œuvre conjointement plusieurs programmes d'action et ont appuyé les initiatives de nombreux Gouvernements.

64. Dans la perspective de réaliser dans la région de l'Asie et du Pacifique une croissance économique écologique durable, les participants de la cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique, tenue en 2005, ont proposé une croissance verte comme approche viable pour promouvoir la synergie entre les objectifs de sauvegarde de l'environnement et ceux de la croissance. Les conclusions de la Conférence ont été notées par la Commission économique pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) dans sa résolution 61/9. Dans cette dernière, l'objectif de la Commission était d'attirer l'attention sur les principales questions liées à la croissance verte figurant dans la Déclaration ministérielle sur l'environnement en Asie dans le Pacifique⁸ ainsi que dans le Programme d'action régional (2006-2010) pour un environnement durable dans la région de l'Asie et du Pacifique⁹.

65. L'efficacité et l'efficacité énergétique sont au cœur de la croissance verte, qui est mise en œuvre dans la région par le biais d'un certain nombre de politiques telles que : a) la taxe verte et la réforme budgétaire; b) l'infrastructure durable; c) la consommation et la production durables; d) le commerce et les marchés verts; e) les investissements dans le capital naturel. Ces politiques offrent de solides mesures d'incitation pour protéger l'environnement.

66. Des dialogues et des forums ont été organisés depuis 2005 sur les politiques régionales de croissance verte. Les trois dialogues régionaux qui ont eu lieu ont principalement porté sur : la taxe verte et la réforme budgétaire; b) la politique publique et une société capable d'épargner l'énergie et c) le commerce vert et la protection de l'environnement comme opportunité économique. En outre, quatre réunions du Réseau de l'initiative de Séoul sur la croissance verte ont été organisées pour examiner les préoccupations relatives aux instruments économiques, à la consommation et la production durables ainsi qu'au changement climatique. La troisième réunion, organisée conjointement avec la Table ronde Asie-Pacifique pour une consommation et une production durables, à Cebu; aux Philippines, en 2008, a porté sur les questions de consommation et de production durables.

67. La mobilisation et le recentrage de l'économie mondiale sur les technologies propres et les infrastructures naturelles, telles que les forêts et les sols, représentent le pari le plus sûr pour instaurer une véritable croissance, lutter contre le changement climatique et susciter une hausse rapide de l'emploi au XXI^e siècle.

⁸ *The Fifth Ministerial Conference on Environment and Development in Asia and the Pacific, 2005*, (United Nations publication, Sales n° E.05.II.F.31), annexe I.

⁹ *Ibid.*, annexe II.

68. Le 22 octobre 2008, le PNUE et des économistes éminents ont lancé l'Initiative pour une économie verte. Cette Initiative, prévue initialement pour une durée de deux ans, comportait trois éléments clefs: le Rapport sur l'économie verte; le Rapport sur les emplois verts et le Rapport sur l'économie des écosystèmes et de la biodiversité . Le Rapport sur l'économie verte devrait fournir une vue d'ensemble, une analyse et une synthèse sur la manière dont les politiques publiques pouvaient aider les marchés à accélérer la transition vers une économie verte.

69. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, le PNUE collabore actuellement avec la Chine et la République de Corée sur l'établissement de projets de rapports nationaux sur l'économie verte. En outre, des activités de renforcement des capacités sont mises en œuvre et les pourparlers avec les pays asiatiques sur le lancement d'études nationales sont actuellement en cours.

70. Par ailleurs, l'économie circulaire adoptée par le Gouvernement chinois dans son dernier plan quinquennal comme modèle de développement pour la Chine met l'accent sur la protection de l'environnement, sur l'usage le plus efficace de ses ressources et sur leur recyclage.

71. L'Initiative des « 3R », proposée par le Gouvernement du Japon, vise à édifier une société basée sur le recyclage des déchets grâce à une utilisation efficace des ressources et des matériaux. Elle a été approuvée en tant que nouvelle initiative du Groupe des huit au Sommet de Sea Island en juin 2004. Le programme « 3 R » est un mécanisme pour la mise en œuvre des activités dans les pays en développement de la région de l'Asie et du Pacifique. Il a été également promu par la Conférence ministérielle sur l'Initiative des « 3R » organisée par le Gouvernement japonais en avril 2005.

72. Le service d'assistance du programme de consommation et de production durables PNUE/CESAP a été créé en 2006. Sa mission est de faciliter les pratiques novatrices de consommation et de production durables en Asie et dans le Pacifique. Le service d'assistance a servi de centre d'information, a organisé conjointement et accueilli des réunions tout en instaurant des partenariats spécifiques avec d'autres organismes dans le domaine de la consommation et de la production durables. Depuis juin 2009, le service d'assistance organise une formation régionale des formateurs sur l'élaboration et l'utilisation d'instruments des politiques de croissance verte.

73. Nombre d'initiatives mondiales et régionales ont trouvé un terrain d'application fertile dans la région : le programme conjoint de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et du PNUE pour une utilisation rationnelle des ressources et une production propre dans les pays en développement et dans les économies en transition aborde le développement industriel durable par le biais de la protection de l'environnement. Les programmes régionaux multinationaux d'assistance technique de la Banque asiatique de développement et les programmes du réseau pour une gestion industrielle soucieuse de l'environnement et le programme de réduction des gaz à effet de serre produits par l'industrie dans la région de l'Asie et du Pacifique permettent des échanges féconds d'information et de savoirs. En outre, la Conférence internationale sur l'industrie verte pour l'Asie, tenue à Manille en septembre 2009, a adopté une Déclaration ministérielle faisant la promotion de la croissance verte, de l'industrie verte, des emplois verts et de la production durable.

74. Dans la plupart des pays, les instruments et les initiatives propres à la production durable sont plus avancés que pour la consommation durable. Les instruments et initiatives pour une production propre, notamment les études de cas, les capacités humaines, la législation et les réseaux pour une production propre ont reçu une note sensiblement plus élevée dans toute la région. C'est vraisemblablement le résultat de l'effort international concerté mené au cours des deux dernières décennies pour renforcer les capacités de production propre dans la région. Les centres nationaux pour une production propre ont joué un rôle important à cet égard. Les pays qui possèdent de tels centres ont progressé davantage sur la voie de la production propre.

75. Dans tous les pays d'Asie du Nord-Est, on trouve divers programmes de production propre ainsi que des lois sur l'utilisation rationnelle des ressources. Une économie circulaire faisant appel à la responsabilité des producteurs par-delà les étapes de la production a été mise en place dans des pays de la sous-région. Les centres nationaux de production propre dans ces pays élaborent des politiques et des méthodes de gestion, conçoivent des technologies propres et gèrent des sites WEB afin que ces données soient facilement accessibles au public. Ils mènent également des projets pilotes sur l'évaluation de la production propre, par exemple dans l'industrie du papier, en collaboration avec des industries d'autres économies.

76. La majorité des pays d'Asie du Sud-Est dispose de centres nationaux de production propre fort actifs, à la pointe des activités de production propre dans leurs pays respectifs. Ils accréditent les certificats ISO 9001 et ISO 14 001, organisent des séminaires de sensibilisation, produisent et diffusent des informations sur la production propre et les instruments de formation.

77. Des tables rondes nationales ont été organisées dans nombre de pays d'Asie, notamment la Chine et l'Inde, en coopérations avec la Table ronde Asie-Pacifique sur la consommation et la production durables. Les deux Tables rondes nationales sur la consommation et la production durables qui ont eu lieu en Inde en 2006 et en 2007, respectivement à Mumbai et à New Delhi, ont été organisées par la Society in Action Group, une organisation non gouvernementale indienne composée de volontaires, active dans le domaine de la consommation et de la production durables depuis 2003.

78. À New Delhi en février 2009, la Society in Action Group a organisé la Réunion du Groupe de travail du processus de Marrakech en Inde pour faciliter la collecte des meilleures pratiques, lancer des projets de collaboration et encourager les échanges d'informations à l'échelon infrarégional et interrégional. Les débats ont porté sur la croissance verte, sur les styles de vie durables et l'éducation requise à cet effet, le tourisme, les approvisionnements publics, les bâtiments, la construction et les produits.

79. En tant que vision et principal objectif, la consommation et la production durables se laissent facilement adopter comme étant la seule stratégie à long terme de survie du genre humain. Déterminer la façon d'y parvenir s'avère fort difficile.

2. Défis et contraintes

80. En dépit du degré élevé de pauvreté dans la région, la consommation, mesurée comme empreinte écologique, dépasse la disponibilité bioproductive par habitant dans au moins 18 pays. La région a vécu un usage énergétique intensif qui a

contribué à la pollution, d'où l'importance des politiques de transports publics et de la promotion de technologies de transport propre.

81. D'autres défis importants dans la région comprennent notamment l'amélioration et l'intégration des réalisations de consommation et de production durables et l'amélioration de la coordination des initiatives des multiples parties prenantes pour optimiser la consommation des ressources et éviter les doublons.

82. Les graves inégalités actuelles dans la consommation des ressources tant au sein des nations qu'entre les nations devraient être corrigées si l'humanité doit construire le partenariat mondial requis entre le Nord et le Sud pour résoudre les problèmes environnementaux mondiaux. De 1994 à 2004, par exemple, il y avait un écart de 40 % entre sous-régions en ce qui concerne le taux le plus élevé et le plus faible de consommation d'acier.

83. La plupart des pays de la région font face des défis institutionnels : une plus grande volonté politique s'impose, le rôle des instances gouvernementales devrait être clarifié, des allocations budgétaires devraient être optimisées (selon des estimations récentes, les dépenses des Gouvernements consacrées à la protection de l'environnement représentent moins de 1% du PIB des pays de la région de l'Asie et du Pacifique) et l'accès à la justice devrait être amélioré. Au cours des 50 prochaines années, l'économie mondiale devra répondre à la fois aux défis concernant la limite endogène de la durabilité (inégalités) et la limite exogène de la durabilité (contraintes environnementales).

84. Il importe d'investir dans les populations qui s'engagent volontairement en faveur de la gouvernance environnementale. Le défi est commun à l'Asie et c'est la tâche la plus urgente peut-être : des fonds peuvent être trouvés lorsque l'économie croît, mais du personnel qualifié ne se trouve pas sous les pieds d'un cheval.

85. Le commerce des matériaux « secondaires » dans la région de l'Asie et du Pacifique est préoccupant, car il est source de problèmes environnementaux et juridiques. Si l'importation de matériaux d'occasion est effectivement une solution alternative à l'utilisation de matériaux vierges pour la production, c'est également une façon de transférer la responsabilité de l'élimination des déchets à des pays à faible revenu qui n'ont pas forcément la capacité de le faire sans danger pour l'environnement.

86. D'autres contraintes importantes pour la région concernent l'efficacité énergétique, le transport et la mobilité durables, la gestion intégrée des déchets et de l'eau; l'absence d'un cadre financier et économique pour la consommation et la production durables; la nécessité d'un approvisionnement durable, l'intégration limitée de produits et services durables, les carences en matière d'éducation et de formation concernant la consommation, la production et les modes de vie durables; la sensibilisation insuffisante aux possibilités de renforcer la compétitivité grâce à la consommation et à la production durables, les défis posés par un développement rural et urbain non contrôlés et par l'allègement de la pauvreté.

3. Options et voie à suivre

87. Les programmes stratégiques de consommation et de production durables, tels que les programmes d'approvisionnements publics verts, pourraient être lancés à la fois comme instruments de régulation et comme instruments ancrés dans le marché dans les économies où le marché des matières premières est entièrement dominé par

les approvisionnements publics. Si le secteur public donne l'exemple, les programmes d'approvisionnements verts influenceront fortement sur le secteur privé tout en rendant les achats responsables obligatoires pour toutes les autorités publiques.

88. Des objectifs durables clairement définis, dotés d'indicateurs (par exemple, dans les domaines de l'intensité de l'utilisation des ressources, des émissions, des approvisionnements publics verts et des produits verts) devraient être déterminés aux niveaux national et local. Renforcés par des modèles et des exemples, ces objectifs devraient être identifiés de façon précise et communiqués aux parties prenantes.

89. Il est nécessaire de traduire les politiques, programmes et initiatives du secteur privé et du secteur public en investissements privés et publics dans la technologie verte. L'objectif est de susciter un mouvement chez les investisseurs et de les convaincre que les investissements dans la technologie verte constituent l'option la plus viable pour une croissance économique durable en Asie et dans le Pacifique.

90. Bien que les modèles de production durable soient souvent présentés comme étant le besoin le plus urgent pour les économies de la région, il est tout aussi important de promouvoir des modèles de consommation durable. Ceci vaut à la fois pour les décisions de consommation individuelle des citoyens et pour celles des secteurs public et privé. Certains pays, tels que le Bhoutan avec son « indice du bonheur national brut », la Thaïlande et son « économie suffisante », la République de Corée avec sa « croissance verte à faible émission de carbone » et la Chine avec sa « société harmonieuse » ont confronté avec succès ces problèmes et ont pris la tête du mouvement en offrant des exemples positifs aux autres pays de la région.

91. Des mesures concrètes pourraient être prises en élaborant et en utilisant une gamme d'instruments économiques afin d'assurer une production et une consommation durables tout en veillant à ce que les conséquences écologiques de l'utilisation des ressources naturelles soient reflétées dans leurs prix.

92. La nécessité de renforcer les capacités humaines, le savoir-faire technique et de favoriser des options de bond en avant devraient être prioritaires.

93. Compte tenu des similarités et de l'interdépendance de nombreuses économies de la sous-région, les avantages de la simplification et d'un point de référence de départ pourraient aisément être obtenus en renforçant la coopération sous-régionale dans le domaine de la consommation et de la production durables.

94. L'origine de nombre de ces efforts régionaux remonte à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, lorsque le développement durable a été défini comme objectif d'un programme-cadre. Les concepts élaborés de consommation et de production durables doivent encore être intégrés au cœur de nombreuses économies de la région de l'Asie et du Pacifique. Une approche stratégique globale s'avère nécessaire et urgente pour obtenir une plus grande efficacité énergétique. Il importe également d'intégrer les sociétés industrielles, les réseaux et les chaînes de magasins, les parcs écoindustriels et les infrastructures régionales dans un large système en vue d'optimiser les ressources.

95. Les principes d'un développement durable à long terme devraient être incorporés dans les interventions à court terme. De cette manière, on évitera que les

investissements dans l'infrastructure et les politiques d'incitants économiques n'entraînent des gaspillages futurs.

96. Les pays en développement constituent la majorité des économies en Asie et dans le Pacifique. Ils sont caractérisés par une société civile forte et un secteur industriel qui pourraient être sollicités pour des programmes de consommation et de production durables. Les Gouvernements de la région devraient encourager ces secteurs et les habiliter comme partenaires dans la promotion et l'application de ces programmes.

97. La CESAP et le Centre international d'écotechnologie du PNUE ont été les premiers à recueillir des données sur les technologies respectueuses de l'environnement ainsi que sur les technologies des peuples autochtones. Le partage de ces connaissances pourrait s'avérer un atout majeur de la région. Il importe d'accélérer la diffusion et la mise en œuvre de ces initiatives stratégiques.

98. À cet égard, les connaissances et le savoir-faire relatifs à la consommation et à la production durables ainsi que des outils produits et utilisés par de nombreuses organisations telles que l'International Green Purchasing Network (Réseau international d'achats verts) l'Institut thaïlandais pour l'environnement qui plaident en faveur des approvisionnements verts, de l'écoétiquetage et de la gestion du cycle de vie dans la région de l'Asie et du Pacifique. Néanmoins, ces mesures et ces instruments n'ont pas encore été largement diffusés. Des programmes d'information et des réseaux à l'appui des processus d'élaboration des politiques au niveau national et régional existent déjà, mais méritent d'être promus plus vigoureusement.

99. Les participants de la réunion ont suggéré l'élaboration d'un plan-cadre pédagogique couvrant le niveau local, national et régional, pour que les consommateurs soient mieux informés. Une telle éducation devrait être formée : a) d'un programme de cours complémentaires à insérer dans l'enseignement formel du secteur public; b) de campagnes d'information et de mouvements organisés par la société civile; et c) de pratiques socialement responsables des entreprises du secteur privé. Un tel plan-cadre gagnerait en efficacité s'il était fondé sur une approche participative pour faciliter sa réussite aux niveaux local et national.

100. Reconnaissant le rôle du bétail dans la réduction de la pauvreté, dans la sécurité alimentaire et le développement durable, ainsi que le fait qu'environ un milliard de personnes parmi les plus pauvres du globe sont dépendantes des animaux pour leur nourriture, leurs moyens d'existence et leur statut social, il serait avantageux de prendre en compte le bien-être animal dans la formulation de politiques de consommation et de production durables.

101. Une série de programmes prioritaires, horizontaux et sectoriels de production et de consommation durables ont été choisis pour constituer la contribution régionale au Programme-cadre décennal de consommation et de production durables qui sera examiné lors des dix-huitième et dix-neuvième sessions de la Commission du développement durable.

IV. Questions intersectorielles

A. Progrès accomplis et résultats obtenus

102. Le principe de l'unicité du genre humain devrait être pleinement reconnu comme principe à la base de la collaboration internationale et les débats sur des approches éthiques, morales et spirituelles du développement durable devraient être encouragés. Une plus grande conscience des interrelations entre les aspects spirituels et matériels de l'humanité devrait être favorisée; le développement durable ne peut être abordé uniquement sous l'angle matériel-- l'environnement mondial et les crises financières ont apporté des preuves que cette approche est imparfaite. Des obstacles fondamentaux au développement durable comprennent notamment le nationalisme, l'ignorance du sort des populations moins privilégiées, le matérialisme, des inégalités entre les sexes, des structures de gouvernance inefficaces et inéquitables ainsi que la corruption.

103. Au niveau national, de nombreuses actions ont été entreprises, allant de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de stratégies et de programmes à l'application de mesures législatives, réglementaires et fiscales (application des instruments économiques), en passant par les mesures institutionnelles et sociales telles que les approvisionnements verts, l'écoétiquetage, l'accès à l'information et la sensibilisation, outre les dispositions techniques pour une production propre. Ces mesures se fondent sur le principe « avoid, shift and improve » (éviter, remplacer, améliorer). Les mesures de substitution et d'amélioration ont été principalement utilisées par les pays développés de la région.

104. En réponse à l'appel d'Action 21¹⁰ et du Plan de mise en œuvre de Johannesburg, de nombreux pays ont récemment élaboré des stratégies nationales de développement durable. Celles-ci concernent la production et la consommation durables ainsi que les questions liées au module thématique, telles que les transports de produits chimiques, la gestion des déchets et les activités minières. La formulation et l'application des stratégies nationales de développement durable sous diverses formes reflètent la préoccupation des responsables politiques d'intégrer les questions environnementales dans les programmes nationaux de développement.

105. La motivation sous-jacente à un programme de croissance verte est le désir de nombreux pays de la région de promouvoir des modèles de consommation et de production durables. De surcroît, la majorité des pays de la région ont également répondu aux défis en émergence à l'égard du développement durable en rendant leur législation plus sensible aux nécessités multidimensionnelles liées à l'intégration des préoccupations environnementales au développement.

B. Défis et contraintes

106. Le nombre croissant d'activités entreprises par les États membres dans la région et les mesures d'appui régionales et internationales soulignent la pertinence croissante de l'intégration de l'environnement durable dans le module thématique

¹⁰ *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992*, (publication des Nations Unies, numéro de vente : F. 93.I.8 et rectificatifs), vol. I, *Résolutions adoptées par la Conférence*, résolution 1, annexe II.

pour affronter les défis du développement, aujourd'hui et demain. Les crises récentes ont mis en lumière le fait que les déséquilibres sociaux et écologiques reflétés dans le modèle actuel de croissance économique ne sont pas des phénomènes isolés, mais qu'ils sont étroitement liés entre eux. Les traiter exige de reconnaître l'existence de ces interrelations et d'adopter des approches globales et intégrées pour améliorer la résilience des systèmes socioéconomiques. À cette fin, les pays de la région doivent porter leur attention sur les politiques et les activités axées sur l'environnement durable et l'inclusion sociale.

107. Le principal défi pour promouvoir la durabilité dans le cadre du module thématique est d'ordre technique : découpler la croissance économique de la dégradation de l'environnement tout en empêchant un effet de rebond (par exemple augmenter les ressources et l'efficacité énergétique, dématérialiser et adopter une économie durable à faible émission de carbone). Le défi économique majeur réside dans la fourniture d'un cadre favorisant l'internalisation des coûts sociaux et environnementaux en vue d'influer les choix du secteur public et du secteur privé. Ceci pourrait être accompli par une combinaison de leviers politiques, de mesures d'incitation, d'aménagement des établissements humains et d'investissements dans l'infrastructure, comme pour les transports et l'élimination des déchets.

108. Des difficultés notables résultent également du manque d'orientations politiques explicites, de la faiblesse des capacités institutionnelles, des doublons des mandats institutionnels, les connaissances manquantes, d'un manque de technologies, de l'insuffisance de la recherche et développement, et de l'absence d'une tradition de consommateurs. D'autres obstacles comprennent notamment un financement insuffisant et l'absence d'accès à des sources alternatives de financement. D'autres défis dans les domaines des politiques réglementaires, incitatives, sociales et institutionnelles sont énumérés ci-après :

- a) Stimuler la demande et l'offre de produits et services durables sur le marché, ce qui entraînerait la création de nouvelles activités économiques et d'emplois décents, dans le cadre des capacités de charge des écosystèmes;
- b) Intégrer l'utilisation et la gestion durables des ressources naturelles, telles que les minerais et les produits chimiques dans les processus décisionnels des Gouvernements, du secteur privé et des organisations de la société civile;
- c) Renforcer le développement social par le biais d'investissements durables dans les populations et les communautés, ainsi que souligné dans le Nouveau Pacte vert mondial;
- d) Lier le développement économique à la création d'emplois décents et à une meilleure protection sociale;
- e) Adopter partout des politiques d'approvisionnement public durable;
- f) Sensibiliser davantage les populations aux conséquences de leurs choix de consommation et les aider à définir leurs valeurs au moyen de l'information et de l'éducation en vue de modifier les pratiques de consommation et de production;
- g) Développer la capacité institutionnelle par le biais de la gestion des connaissances, les transferts de technologies, l'éducation, la formation et la sensibilisation;

- h) Promouvoir des cadres de collaboration et des incitants au partenariat à tous les niveaux ainsi que pour la coopération internationale et régionale;
- i) Augmenter la participation des principaux groupes, notamment les femmes et les autorités locales, le secteur privé et les communautés locales, dans la planification, les décisions et la mise en œuvre;
- j) Maintenir un taux de croissance élevé tout en assurant en même temps un environnement durable;
- k) Inciter les pays industrialisés à respecter leurs engagements en ce qui concerne les responsabilités aussi bien communes que spécifiques;
- l) Transférer le pouvoir aux communautés locales pour leur permettre d'agir au niveau local;
 - m) Résoudre les différends dans le cas de conflit entre politiques;
 - n) Pallier l'absence de données de base quantifiées;
 - o) Créer des mécanismes spécifiques pour compléter les connaissances manquantes ainsi que pour diffuser les informations;
 - o) Analyser les inégalités entre les sexes et approches équitables;
 - q) Mettre en œuvre des mécanismes et stratégies pour étendre les meilleures pratiques sur une grande échelle;
 - r) Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés et des pays en développement sans accès à la mer.

109. Parmi les questions intersectorielles, la pauvreté demeure l'un des principaux défis les plus persistants dans la région. Dans le passé, la croissance économique rapide dans la région de l'Asie et du Pacifique s'est réalisée en externalisant les coûts environnementaux. De même, les coûts liés à la protection du travail, à la fourniture de logements et à la sécurité sociale ont également été externalisés. De cette manière, alors que la pauvreté absolue a diminué, la pauvreté relative et les inégalités ont augmenté.

C. Options et voie à suivre

110. Compte tenu du nombre de questions communes qui doivent être abordées pour répondre efficacement aux défis de la région dans différents domaines thématiques (par exemple le renforcement des capacités, les transferts de technologies, les ressources financières et les carences dans l'information), il serait utile de renforcer les forums régionaux de manière à ce qu'ils permettent d'échanger les meilleures pratiques et d'examiner les mécanismes permettant de reproduire à grande échelle les pratiques retenues dans les différents domaines thématiques. Étendre les réussites des programmes de coopération bilatérale aux programmes multilatéraux mérite également d'être envisagé. L'utilité de la coopération interrégionale, notamment entre l'Europe, l'Asie et le Pacifique, a également été soulignée.

111. L'intégration de l'environnement durable dans les diverses politiques de développement, notamment celles en faveur de la croissance verte, offre des opportunités considérables pour la région. Avec ses liens très clairs avec l'emploi,

les moyens d'existence et un meilleur accès aux services, cette intégration offre le potentiel de réduire la pauvreté en fournissant des incitants économiques et en générant des emplois. Par exemple, la promotion de l'élimination des déchets durable ou les systèmes de transport sont susceptibles de déclencher le développement socioéconomique et la création d'emplois verts.

112. De même, la gestion industrielle soucieuse de l'environnement offre une opportunité pour améliorer l'énergie industrielle et l'efficacité des ressources pour une production propre. Toutefois, elle doit être complétée par des mesures d'incitation issues d'instruments du marché, telles que les taxes environnementales et le paiement de redevances par les usagers, les subventions ciblées et l'écoétiquetage. En outre, les Gouvernements doivent à cet effet fournir les infrastructures physiques et sociales pour une industrialisation efficace. La valorisation des ressources humaines (par le biais de l'approche modulaire) permettra d'améliorer l'efficacité industrielle grâce aux innovations.

113. Par conséquent, les politiques et actions requises pour instaurer des systèmes socioéconomiques résilients devraient aider à résoudre les problèmes liés simultanément aux questions intersectorielles thématiques et devraient bénéficier d'une attention accrue dans les dialogues nationaux, régionaux et internationaux. Il importe de reconnaître les interrelations entre les systèmes sociaux, économiques et écologiques.

114. Le suivi minutieux de toutes les mesures en faveur du développement durable à travers tous les secteurs devrait incomber aux Gouvernements des États membres et les résultats devraient être évalués pour apporter des modifications et des améliorations de manière à optimiser les bénéfices pour les populations de la région.

V. Observations finales

115. Les participants ont souligné les liens entre les négociations en cours sur le changement climatique et le module thématique actuel de la Commission. Toute décision de la quinzième Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique qui se tiendra à Copenhague du 7 au 18 décembre 2009, est susceptible d'avoir des répercussions sur les délibérations des dix-huitième et dix-neuvième sessions de la Commission ainsi que sur les activités de mise en œuvre aux niveaux national et international. Pour cette raison, il a été suggéré que les participants adoptent des mesures appropriées pour transmettre le résultat de la Réunion régionale à la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique.